

Perturbateurs endocriniens : "Ces polluants sont partout, et il est très difficile de s'en protéger"

Odile Leherte

Ils portent des noms bien connus : bisphénols, phtalates, parabènes, éthers de glycols, retardateurs de flammes bromés et composés perfluorés. Ces six "polluants du quotidien" que l'on retrouve dans nos textiles, nos appareils électroniques, les jouets en plastique de nos enfants, nos cosmétiques, ont été mesurés par l'agence française de santé publique Santé publique France. L'agence a étudié un échantillon de français représentatif : 1104 enfants et 2503 adultes.

Newsletter info

Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

[OK Ne plus afficher ×](#)

Le but de Santé publique France était de mesurer la présence des polluants de l'environnement dans le corps des Français. Pour ce faire, on a prélevé l'urine, les cheveux et le sérum (c'est le sang dont on a enlevé les facteurs de coagulation) des personnes testées.

Les résultats montrent que ces polluants sont présents dans l'organisme de tous les adultes et tous les enfants qui ont participé à l'étude. Les niveaux d'imprégnations sont globalement comparables à ceux d'autres études qui ont été menées à l'étranger (aux Etats-Unis et au Canada).

La Belgique, comparable à la France

Cette photographie de l'exposition de la population française à ces six polluants domestiques n'étonne pas le professeur Nicolas Van Larebeke, qui a présidé le groupe de travail sur les perturbateurs endocriniens au sein de Conseil supérieur de la santé, en Belgique. *"Ça ne m'étonne pas du tout. Ce sont des substances qu'on retrouve vraiment partout"*, explique-t-il. Les retardateurs de flammes bromés se retrouvent dans les textiles et l'ameublement ; les bisphénols plutôt dans les plastiques, les emballages ; les perfluorés permettent par exemple de rendre les poêles antiadhésives ; les parabènes se retrouvent plutôt dans les cosmétiques, les produits de soins corporels. *"Nous sommes en contact permanent avec tout cela et c'est très difficile de s'en protéger."*

Mais pourquoi faudrait-il s'en protéger ? Parce que les effets négatifs de ces substances sont "le cancer, le diabète, l'hypertension, la prise de poids, des maladies auto-immunes, des allergies, etc." En fait, c'est simple, pour Nicolas Van Larebeke, *"il n'y a plus, aujourd'hui, une seule réaction physiologique dans le corps humain qui ne soit influencée par ces polluants. Parfois c'est d'ailleurs positif. Nous avons analysé l'effet des perfluorés. Nous avons trouvé, dans le biomonitoring flamand, que les composants perfluorés protégeaient peut-être nos populations contre les allergies. Ça paraît bizarre, mais c'est plausible car on sait via la recherche fondamentale que les perfluorés affaiblissent certaines réactions immunologiques"*.

Les enfants davantage imprégnés, selon Santé publique France

Les résultats de l'étude de Santé publique France montrent également que les enfants sont

davantage imprégnés de ces polluants que les adultes. *"Plusieurs hypothèses issues de la littérature pourraient expliquer ces niveaux, explique-t-on chez Santé publique France. Des contacts cutanés et de type 'main bouche' plus fréquents pour des produits du quotidien (jouets, peintures...); des expositions plus importantes liées par exemple à une exposition accrue aux poussières domestiques ou à un poids corporel plus faible par rapport à leurs apports alimentaires, comparativement aux adultes".*

Comment le corps humain se trouve-t-il imprégné par ces polluants ?

L'agence française voulait également identifier les sources de pollution. Elle a donc fait remplir un questionnaire aux personnes testées, sur les habitudes de vie, les consommations alimentaires, les caractéristiques des participants. Elle a croisé les résultats des prélèvements et les questionnaires pour mieux comprendre les sources d'exposition. Il en ressort qu'outre l'alimentation, d'autres sources d'exposition sont pointées et que l'utilisation de produits cosmétiques et de soins augmente les niveaux d'imprégnation des parabènes et des éthers de glycol.

Mieux aérer votre logement peut aider !

Par ailleurs, les résultats montrent que plus un logement est aéré, plus les taux d'imprégnation des perfluorés et des retardateurs de flammes bromés sont bas.

Les recommandations du Conseil Supérieur de la Santé

Au mois de mai dernier, notre Conseil Supérieur de la Santé émettait [des recommandations](#) concernant les perturbateurs endocriniens. On pouvait notamment y lire ceci : *"Etant donné que les agents cancérigènes, mutagènes et perturbateurs endocriniens ont un impact majeur sur le risque de pathologies de civilisation et que leurs effets partagent des caractéristiques communes, nous proposons une forme particulière d'hygiène, que nous baptisons 'hygiène de l'environnement physico-chimique'. Son objectif est de réduire le nombre de substances auxquelles les individus sont exposés et de diminuer l'intensité de l'exposition à ces agents [...] Une exposition illimitée à de tels produits chimiques ne devrait être autorisée qu'après une évaluation plus approfondie indiquant que le produit chimique en question ne provoque pas d'effets délétères sur la santé humaine. En l'absence de données convaincantes démontrant la sécurité, l'exposition humaine devrait être limitée, autant que faire se peut dans chaque cas particulier, par une réglementation imposée par les autorités publiques [...] La mise en œuvre de l'hygiène de l'environnement physico-chimique peut conduire, – 3 – Conseil Supérieur de la Santé www.css-hgr.be mais ne doit pas y être assimilée, à l'interdiction de produits ou de technologies, et conduira probablement plus souvent à l'imposition d'une version modifiée de l'approche ALARA (as low as reasonably achievable, 'aussi faible que raisonnablement possible')".*

"En fait, si quelque chose est suspect chez l'animal ou in vitro, conclut le professeur Nicolas van Larebeke, en étant soit mutagène, soit en se liant à des récepteurs endocriniens, alors il faut appliquer le principe de précaution. Une exposition illimitée de l'être humain n'est alors acceptée que si l'on peut prouver que la substance en question n'est pas dangereuse. Et donc, naturellement, puisque beaucoup de produits sont suspects et certains d'entre eux sont importants économiquement ou pour d'autres raisons, on ne pourra pas les interdire catégoriquement mais il faudra diminuer l'exposition, autant que c'est raisonnablement possible".